

Conseil d'école du 6 novembre 2025

Saint-Denis-sur-Loire

Personnes présentes :

	St Denis	Ménars	Villerbon
Maire	Menon Patrick	Touzelet Serge	Moretti Jean-Marc (excusé)
Adjoint aux affaires scolaires	Vigié de Cayla Philippe (excusé)	Émilie Chateigner Michel Malfoy	Meublat Cécile
Enseignantes	PS-MS : Mohr Sophie (Directrice) CE2-CM1 : Garreau Dolorès	GS-CP : Cambier Julie (Directrice) Féret Morgane(sa suppléante) CP-CE1 : Martin Isabelle	PS-MS : Compère Audrey CE1-CE2 : Blanchard Amélie (Directrice) CM1-CM2 : Perdureau Marianne
Représentants des parents d'élèves	PS-MS-GS : Deshayes Elise CE2-CM1 : Kamin Marion Garcia Gaëlle (excusée)	GS-CP : Leroy Kelly (suppléante) CP-CE1 : Gujonnet Mathilde	PS-MS : Beaupré France Nouvellon Hélène (suppléante) CE1 – CE2 : Baudry Marine Bas Tiphaine (suppléante) CM1-CM2 : Lefèvre Caroline

1 Rappel des compétences du conseil d'école :

Après un vote, tout le monde est d'accord pour réunir les 3 conseils d'école du RPI.

Il y a 3 Conseils d'école dans l'année scolaire : de 18h30 à 20h30

- 6/11/2025 à Saint-Denis-sur Loire

- 10/02/2026 à Villerbon

- 18/06/2026 à Ménars

Le conseil d'école, son rôle :

Il élabore et vote le règlement intérieur dans le cadre de l'élaboration du projet d'école auquel il est associé, il donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et notamment :

- sur les actions qui sont entreprises pour réaliser les objectifs définis sur les programmes de l'Éducation Nationale française.
- L'utilisation des moyens alloués à l'école (dons, levées de fonds, etc...)
- les activités périscolaires
- la restauration
- l'hygiène
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- l'organisation d'activités complémentaires éducatives, culturelles et sportives
- l'organisation des différentes rencontres parents/élève

Le conseil d'école n'a pas d'avis à donner sur les choix pédagogiques de l'enseignant dans la

pratique de sa classe.

2. Le règlement intérieur

A rajouter au règlement :

- Les vacances prises, de manière récurrente, en dehors des congés scolaires sont assimilables à de l'absentéisme.

Le motif n'est pas légitime et donne lieu à un signalement aux autorités académiques, du fait de l'obligation scolaire.

Vote du règlement intérieur avec ce nouvel article : voté à l'unanimité.

3. Point sur les effectifs de rentrée et sur la répartition

Saint-Denis : 44 élèves

Maternelle : 8 PS + 13 MS = 21

Primaire : 13 CE2 + 10 CM1 = 23

Villerbon : 65 élèves

Maternelle : 11 PS + 10 MS = 21

Primaire : 15 CE1 + 9 CE2 = 24

Primaire : 6 CM1 + 14 CM2 = 20

Ménars : 42 élèves

Primaire : 13 GS + 9 CP = 22

Primaire : 14 CP + 6 CE1 = 20

151 élèves dans le RPI soit une moyenne de 21,6 élèves par classe.

4 Point sur le budget

54 € / élève

50 € par classe pour la direction dans chaque école

250 € / classe pour le bus

Don de 6008,12 € de l'A.P.E en début d'année aux coopératives scolaires.

5. Résultats des évaluations nationales / Les aides apportées en cas de difficultés scolaires

Suite aux évaluations nationales, les compétences qui nécessitent d'être retravaillées ou pour aider quelques élèves ponctuellement en difficulté peuvent l'être lors des APC (Aides Pédagogiques Complémentaires).

Ces APC peuvent avoir lieu le matin avant 9h ou après 16h30 et sont assurées par les enseignantes. Elles ont déjà débuté à Villerbon et débiteront le jeudi 13/11 à St Denis.

En cas de difficulté d'un élève, le réseau d'aides peut également être sollicité.

Le Projet d'école tient également compte des résultats aux évaluations nationales qui permettent de déterminer les axes prioritaires à travailler.

6. Informations sur le programme Phare (harcèlement)

Aujourd'hui, jeudi 6 novembre 2025, journée nationale contre le harcèlement a été l'occasion d'un travail de prévention du harcèlement : débats, visionnage de vidéos explicatives, écoute musicale avec Émilie, intervenante en musique (« Fragile » de Soprano), réalisation d'affiches, sélection de livres proposés pour le quart d'heure lecture, lecture d'album en maternelle, mises en situation. Les activités ont été menées à partir des représentations des enfants et dans l'objectif de définir le harcèlement, d'exprimer ses émotions et de réfléchir à des solutions.

7. Sorties :

PS-MS St Denis :

- 15/12/2025 : Sortie USEP à Mer

PS-MS Villerbon :

- 15/12/2025 : Sortie USEP à Mer

GS-CP Ménars :

-

CP-CE1 Ménars :

- 17 novembre 2025 : CDER, Apprendre à être piéton.
- 15 décembre : Cross USEP à Muides.

CE1-CE2 :

- **actions ce1/ce2 pour la journée NAH (Non au Harcèlement) du jeudi 6 novembre : notion de harcèlement, vidéo NAH sur education.gouv, lecture et compréhension d'un album, écoute en musique avec la chanson « Fragile » de Soprano.
lien avec les arts pour créer l'arbre de la bienveillance
Photo prise avec les CM dans la cour pour écrire le mot « STOP »**

Sorties :

- 4 journées à l'école d'art « Des faits et gestes » sur le thème « Gesticuler » pour notre classe : lundi 13 et mardi 14 octobre, lundi 3 et mardi 4 novembre.
En lien avec notre projet de l'année (la première période portant sur l'art et l'environnement)
Vernissage samedi 13 juin à 17h30 (à confirmer)
- 7/11/2025 : intervention de 6 étudiants en études de médecine et d'infirmiers prévue vendredi 7 novembre sur la sédentarité chez les enfants et les conséquences du manque d'activité sur le corps. Un questionnaire sera donné aux parents.
- sortie « ramassage des déchets » en période 2 avec une date à définir.
- 5 janvier 2026 : Pour préparer à notre sortie de fin d'année (p'tites randos), nous irons au CDER lundi 5 janvier pour le permis piéton.
- Prévue en période 3 : rencontre basket avec l'USEP

CE2-CM1 St Denis :

- Septembre : sortie « étude de son environnement » dans la bourg de St Denis et aux alentours de l'école.
- 2 Octobre 2025 : Visite du Château de St Denis et de ses jardins
- 10 Octobre 2025 : Animation sur les oiseaux des bords de Loire par la Ligue de Protection des Oiseaux.
- 13 octobre 2025 : Rencontre Rugby à St Laurent avec L'USEP

- 17/10/2025 : Journée organisée autour du thème Halloween (journée costumée + ateliers cuisine, culture, anglais, ...)
- Cycle natation à du 9/09/2025 au 25/11/2025 à l'Agl'eau
- 6/11/2025 : Journée « Tous en bleu contre le harcèlement » (ateliers, jeux de prévention contre le harcèlement)
- 27/11/2025 : Chorale de Noël au repas de fin d'année du Bel Âge, accompagnés au piano par Émilie.
- 15/12/2025 : Matinée de présentation de la classe de mer pour les 2 classes de CE2-CM1 et CM1-CM2), à St Denis
- 15/12/2025 : Après-midi Cross, USEP à Muides avec les CM1-CM2

CM1-CM2 Villerbon :

- 13 octobre 2025 : Rencontre Rugby à St Laurent avec L'USEP
- 15/12/2025 : Matinée de présentation de la classe de mer pour les 2 classes de CE2-CM1 et CM1-CM2), à St Denis
- 15/12/2025 : Après-midi Cross, USEP à Muides avec les CE2-CM1.

Chorale de RPI : Jeudi 28 mai 2026

Fête de l'école vendredi 19/06 ? Même week-end que Dionys'art. Est-ce compatible ?

→ Oui. La fête de l'école peut avoir lieu le vendredi 19/06/2026, en soirée confirme Mr Menon.

Date Olympiades : vendredi 5 juin 2026 à Ménars.

11 Ateliers, 13 groupes d'enfants

Nécessite beaucoup de parents, au moins une vingtaine.

Ça ne pourra pas être Ménars, à cause des travaux du restaurant scolaire souligne Mr Touzelet.

Les Olympiades auront donc lieu à Villerbon.

P'tites rando : du 24 au 26 juin 2026 pour les 2 classes de Ménars et la classe de CE1-CE2 de Villerbon

Une réunion d'information aura lieu, commune aux 3 classes, vraisemblablement à la cantine de Villerbon, pour accueillir les parents des 3 classes. Mme Meublat confirme le prêt de la cantine pour l'occasion. Reste à définir une date.

La contribution pour le séjour est de 56€ par participant, enfants et adultes compris, sachant que chaque classe bénéficiera de 5 accompagnateurs dont l'enseignante. Il y a aussi les frais supplémentaires à prendre en compte (goûter des élèves, essence, pharmacie...)

Une demande de subvention a été demandée aux mairies. Cette demande sera examinée entre maires puis examinée en délibération de conseils municipaux dans chaque commune.

6 décembre 2026 : Soirée tartiflette co-organisée par les enseignantes de CE2-CM1 et CM1-CM2 et l'APE.

Les bénéfices seront intégralement reversés pour la classe de mer à Noirmoutier des 2 classes précitées.

Des flyers ont été distribués dans les cahiers des enfants du RPI.

Participation des mairies à la classe de mer, à hauteur de 110€ par enfant. Les délibérations des conseils municipaux auront lieu en décembre et les subventions versées, en janvier, à la coopérative scolaire de St Denis qui centralise les recettes et paiements de la classe de mer.

Mme Cambier organise une classe nature sur 2 jours et fait également une demande de subvention aux mairies.

8. Point USEP :

Renouvellement du bureau de l'Association lors d'une AG extraordinaire du 6/11/2025.

Présidente : Marianne Perdereau

Secrétaire : Isabelle Martin

Trésorière : Dolores Garreau

9. Questions des DPE (Délégués de Parents d'Élèves) :

- Possibilité d'échelonner les accueils sur les 3 écoles le jour de la rentrée de septembre ?

→ L'accueil peut durer jusqu'à l'accueil complet des élèves pour que les parents qui ont des enfants dans plusieurs communes puissent déposer leurs enfants l'un après l'autre.

L'équipe enseignante fera un mail en fin d'année scolaire pour prévenir d'un accueil de 8h50 à 9h20 le jour de la rentrée.

A Ménars, un accueil a été organisé afin que la nouvelle directrice puisse se présenter. Initiative appréciée mais à laquelle tous les parents n'ont pas pu assister pour avoir déposer les fratries dans les autres écoles du RPI.

- Possibilité de commencer la classe plus tôt (8h30 ? 8h45 ?) comme dans d'autres communes notamment pour éviter le fossé avec l'organisation au collège où les cours débutent à 8h avec un départ en bus vers 7h-7h15 ?

→ Trop compliqué. Des enfants prennent actuellement le bus à 8h. Des élèves de maternelle concernés et il est difficilement concevable de faire prendre le bus à un jeune enfant à 7h30 ou 7h45. Le fait d'être en RPI induit des contraintes de transports qui semblent incompatibles avec un avancement de l'horaire de début de classe à 8h30 ou 8h45.

Mmes Chateigner et Meublat soulignent que ce choix est indépendant de la volonté des mairies et soumis à une organisation plus générale des transports.

Augmentation de la cantine. Pourquoi ?

→ Augmentation des prestataires et des salaires, du coût de la vie en général.

Problème de sonnette dans la cour de Saint Denis.

→ va être réparée.

Photo scolaire :

- Peut-on faire photo des fratries quand les enfants sont dans 2 écoles différents ?

C'est compliqué car le photographe ne vient que le matin et que les comptes de coopérative sont différents.

Intervenants :

- intervenant sport : rien à signaler ; parents satisfaits de l'intervention.
- Musique : parents satisfaits également ; juste une remarque sur le fait que certaines chansons ne soient pas récentes. C'est normal ; les programmes indiquent que les enfants doivent connaître des œuvres du patrimoine culturel.

10. Questions propres à chaque commune :

St-Denis/loire :

9 retours papier / 15 retours en ligne

rentrée plus progressive pour les petites sections (laisser les parents un peu en classe)

→ Une souplesse est déjà accordée quand les parents entrent dans l'école les 1ers jours de classe.

les 10 min d'accueil un peu courtes le jour de la rentrée.

→ Un accueil plus long serait une source de pleurs pour les enfants.

La présence du maire et adjoint appréciée le jour de la rentrée.

Bon accueil de l'enseignante le jour de la rentrée.

Une garderie très appréciée.

Équipe enseignante et périscolaire très à l'écoute.

Garderie TB

Super équipe qui prend le temps d'accueillir les enfants et d'échanger avec les parents.

Activités créatives d'Halloween bien appréciées

Équipe à l'écoute.

Les enfants se sentent bien.

En musique :

- plaît beaucoup

- des chansons plus récentes

→ Le choix des chants et musiques est concerté avec les enseignantes et Emilie autour de thèmes choisis et en lien avec les projets de classe.

Les choix sont volontairement variés et correspondent à des œuvres, auteurs, musiciens et chanteurs qui appartiennent au patrimoine culturel et artistique qui doit être proposé aux élèves.

EPS très satisfaisant

Questionnaire en ligne homogénéisé apprécié. Plus précis au niveau de la localisation par commune des enfants. Plus de participation qu'habituellement.

Restauration / Transports / Hygiène et sécurité :

→ pour les menus en ligne, ils sont bien envoyés, il faut vérifier les SPAM

Augmentation du prix de la sono de 150€ à 200€ pour la chorale. Les maires doivent se concerter.

Villerbon :

Remerciements :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux/aménagements suivants :

- le revêtement de l'étage de la maternelle refait

- le déplacement du matériel de la salle de motricité à la salle annexe (la salle de motricité à côté de la mairie est maintenant la salle des mariages, la salle annexe sert maintenant à l'école pour la motricité, bibliothèque...

- la création d'un portillon au niveau de la cour maternelle pour accéder directement à la salle annexe.

Demandes :

- une clé du portillon de la cour maternelle pour l'élémentaire

- revoir les sonnettes en élémentaire qui ne fonctionnent plus s'il y a trop d'humidité

- une maintenance du photocopieur si possible car il fait des traces noires lors des impressions + feuilles A3

- Tables et bancs pour la cour élémentaire afin de permettre aux élèves de dessiner, faire des jeux de société ou aux enseignantes de faire classe dehors. Ces tables serviraient également à la garderie pour le goûter des élèves quand les températures sont trop élevées en garderie.

Retours des questionnaires :

Rentrée des classes

1) « Il est compliqué d'assister aux 2 réunions lorsque nos enfants sont dans la même école.

→ Le fait de faire une réunion commune permet à l'adjointe aux affaires scolaires de faire un point sur le périscolaire. En fonction des années, s'il y a beaucoup de fratries nous ferons plusieurs réunions. Mme Meublat est d'accord pour venir à chaque réunion de rentrée.

2) « Super accueil de la maitresse de PS/MS » → Merci pour ce retour.

3) « 3 enfants dans 3 écoles différentes, il faut choisir c'est dommage. »

→ C'est qu'il n'a pas été possible de faire autrement. Normalement nous nous arrangeons pour qu'il n'y ait pas

un élève dans chaque école pour les fratries de 3.

Les réunions de rentrée des 3 écoles ne sont pas à la même date.

Ce que l'enfant dit de l'école

1) « équipe enseignante et périscolaire très à l'écoute. » « Les enfants se sentent bien à l'école » → Merci pour ces retours

2) « Manque de savoir vivre chez quelques enfants (insultes, méchancetés)

→ L'équipe fait au mieux pour reprendre le comportement des élèves et en informer les parents.

Ressenti de l'enfant et des parents

« enfant épanoui depuis qu'il est à Villerbon. » « Plaisir d'aller à l'école » → Merci pour ces retours

Communication école/famille

1) Le nouveau primOT n'est pas intuitif, mais ce mode de communication est appréciée »

→ La nouvelle version est effectivement moins intuitive. Nous passerons peut-être à Educartable à la rentrée prochaine. Nous en discuterons avec la mairie. Nous laissons du temps aussi aux parents et aux enseignantes de se familiariser avec cette nouvelle version avant de changer d'ENT.

2) « L'application primOT ne permet pas d'avoir 2 enfants dessus. »

→ Normalement si. Venir voir la directrice en cas de problème.

Garderie

« très bien » « super équipe qui prend le temps d'accueillir les enfants et d'échanger avec les parents. » « activité créative d'Halloween bien appréciée » « équipe à l'écoute »

→ merci pour ces retours

Restauration

1) Demande de réception des menus.

→ Ils sont affichés au tableau d'affichage de l'école et mis sur primOT.

2) « Parfois les menus sont moyens »

→ La question manque de précision : moyens sur la qualité, la constitution des repas ?

3) « Attention aux paroles déplacées aux enfants. »

→ Ne pas hésiter à échanger avec le personnel pour en savoir plus ou à envoyer un mail à la mairie

Remarques générales

« Tout se passe très bien à Villerbon. » → Merci

« Quand aurons-nous les dates pour la photo de classe. »

→ La photo de classe est prévue le mardi 18 novembre pour Villerbon. Le mot avec cette information et l'autorisation de prise de vue sera donné vendredi 7 novembre.

Partie Menars

4) Rentrée scolaire :

- 1) Il a été apprécié que les maîtresses se présentent
- 2) La note de rentrée a été appréciée
- 3) Il est compliqué d'assister aux différentes rentrées des écoles quand on a plusieurs enfants dans des écoles différentes du RPI, serait-il possible de décaler l'heure de rentrée ? Les horaires d'école ne peuvent pas être changés, pour des questions d'horaires de bus. En revanche, une souplesse est bien évidemment permise pour ce jour particulier : nous refermons les portes lorsque tous les enfants sont arrivés. Nous envisageons également de proposer un pot de rentrée un peu avant 8h50 (8h35 ?) pour la rentrée 2026, ce qui permettrait aux parents de repartir à l'heure.

5) Horaires de l'école :

- 4) La ponctualité est appréciée
- 5) 10 min d'accueil semblent trop justes pour certaines familles, serait-il possible de décaler les horaires de 5 min d'une école à l'autre ? Même réponse que la question précédente.

6) Communication avec les familles :

- 6) Un cahier de communication avec les familles serait plus simple pour les familles en garde alternée. C'est déjà le cas. Nous ne comprenons pas la question.
- 7) Merci de changer les mails signés « équipe enseignante » par « équipe enseignante de Menars ». En effet, cela semble plus judicieux. Ce sera le cas à l'avenir.
- 8) Mode de communication différents des autres école du RPI (mail, cahier, appli) : on s'y perd, quand et comment sera utilisé l'appli Classroom ? Le seul ENT autorisé par l'éducation nationale est PrimoT. La mairie est prête à financer le service. Nous le mettrons en place pour la rentrée 2026.

7) Enfants venant d'une autre commune du RPI :

- 9) Est-il possible que les enfants prennent une collation le matin ou un verre de lait ou de jus de fruits à l'accueil ? Je ne souhaite pas mettre en place de collation pendant les heures d'enseignement. Concernant le verre de jus, il n'est pas souhaitable car c'est une boisson très sucrée. Concernant le verre de lait, nous n'avons pas de lave-vaisselle dans l'école, ni de personnel susceptible de faire la vaisselle sans amputer sur le temps scolaire.

- 10) Et pendant la récréation ? Je ne le souhaite pas non plus, car c'est source de tension entre les élèves.

- 11) A la garderie avant le bus (matin) ? Ca n'est pas interdit mais peu nécessaire car ils viennent de petit déjeuner.

- 12) Serait-il possible que les enfants goûtent avant de reprendre le bus le soir ? Deux semaines de tests en ce sens seront mis en place dès lundi.

- 13) Les enfants peuvent-ils faire leurs devoirs sur le temps de garderie ? Aucun personnel n'est habilité à faire faire leurs devoirs aux enfants. En revanche, ils peuvent les faire de leur propre initiative.

- 14) Et si l'on trouvait des bénévoles ? Nous ne sommes pas opposés à l'idée.

8) Cantine :

- 15) Mode de communication des menus : une famille reçoit les menus adultes, une famille ne reçoit rien. Nous vérifions avec la famille, ce sont les menus de Villerbon qui sont notés « menus adultes ». Les familles qui ne reçoivent rien sont invitées à se signaler à l'adresse mail « cantinemenarscharmilles@outlook.fr » afin d'être intégrés à la mailing list.

- 16) Horaires de repas trop tardifs (13h). Nous ne pouvons pas changer les horaires car il y a déjà 3 services : 2 pour l'école du Sacré Cœur + 1 pour Victor Hugo. De plus, les travaux pour la création d'une nouvelle cantine devraient permettre de réduire les temps des services (rentrée 2027).
- 17) Serait-il envisageable de d'échanger avec l'école du Sacré Cœur ? A voir avec l'école.
- 18) Les enfants disent avoir encore faim en sortant de la cantine. Quand est servi un plat qu'il n'aiment pas, il est possible qu'ils mangent moins mais tout est mis en œuvre pour que le service soit de qualité.
- 19) Les enfants recevraient des bonbons et des gâteaux, peuvent-ils être gardés pour un autre ? Les enfants ont eu un sachet de bonbons lors de la semaine du goût (bonbons anciens, de différentes régions). Il n'est pas possible d'en manger en récréation, pour les raisons évoquées précédemment.
- 20) Le mobilier n'est pas adapté : bancs et tabourets, les enfants ne peuvent pas se poser le dos. La nouvelle cantine sera livrée avec du mobilier neuf.
- 21) Amélioration par rapport à l'année dernière
- 22) Est-il possible de ne plus utiliser de gel hydroalcoolique ? Le gel est à disposition, mais n'est pas obligatoire.
- 9) Garderie : les activités proposées sont appréciées
- 10) Sécurité :
- 23) Une voiture se gare devant le portail. La question sera abordée avec Maeva l'ATSEM en charge du portail mais il ne me semble pas avoir eu cette remontée.
- 24) Le loquet de la porte d'entrée de l'école est à hauteur d'enfant. Après discussion, il est envisagé d'acheter une sécurité permettant d'entrebailler la porte.
- 25) L'accès aux voitures et au car n'est pas évidente. Nous n'avons aucune solution à proposer.